



Conseil Municipal des Enfants 2023/2024

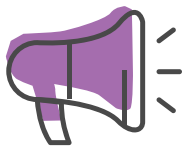
**Le CME
comment
ça marche ?**



POUR PLUS D'INFORMATIONS :
01 41 52 53 00 - www.ville-villepinte.fr



Conseil Municipal



Chèr(e) jeune Villepintois(e)

En tant que jeune habitant de Villepinte, tu as toi aussi ton mot à dire pour la vie de ta commune. Ton avis, tes suggestions autant que ceux des adultes, nous intéressent. Tes idées dynamisent la ville.



Tu as récemment été élu(e) au Conseil Municipal des Enfants et je t'en félicite. Le CME est un véritable lieu d'éducation à la citoyenneté, il est force de propositions dans différents domaines en vue d'améliorer le cadre de vie des jeunes Villepintois.

J'espère que tu prendras plaisir à réfléchir, à discuter, à décider puis à mener à bien des actions dans l'intérêt de tous.

Martine VALLETON
Maire de Villepinte,
1^{ère} Vice-présidente
déléguée à l'Aménagement
du Territoire Paris Terres d'Envol

Ce petit guide d'accueil va te donner des informations sur le fonctionnement du CME et expliquer ton rôle au sein de cette instance démocratique.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à te féliciter pour ton engagement et ton implication au sein de notre ville.

Bienvenue !

Martine Valleton

LE CME : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil Municipal des Enfants est un lieu d'expression, d'écoute et de participation à la vie commune pour permettre aux enfants de devenir des citoyens responsables. À Villepinte, le CME se compose d'une équipe de 40 enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 qui :

- **représentent les enfants de la ville**
- **participent à la vie locale**
- **proposent et élaborent des projets destinés à faciliter et embellir la vie quotidienne de leur ville**

LE CME : POUR QUOI FAIRE ?

SE FORMER

Tu découvres petit à petit le fonctionnement de ta ville, le rôle d'une mairie et la fonction des élus, mais aussi le travail quotidien des services municipaux et les résultats qui en découlent sur Villepinte. Tu apprends également à gérer un budget.

S'EXPRIMER

Tu apprends à prendre la parole face aux autres et à t'exprimer librement sur tes idées. Et en tant que représentant de tes camarades, tu recueilles leur avis et portes leur parole.

AGIR

Tu es porteur de projets utiles pour tous et tu dois prendre des décisions réfléchies aux côtés de tes camarades pour mener à bien ces projets et leur permettre de voir le jour.

Conseil Municipal

Ton RÔLE

ÊTRE ÉLU(E), c'est un vrai travail qui demande de l'investissement, de la concentration et de l'imagination.

C'est exprimer ton point de vue et participer de façon active pour faire avancer les projets.

C'EST UN VRAI ENGAGEMENT CITOYEN !

EN TANT QUE JEUNE ÉLU(E), TES MISSIONS SERONT LES SUIVANTES :



- **T'EXPRIMER** sur des sujets variés comme le sport, la culture, l'urbanisme, l'éducation, la santé...



- **ÊTRE À L'ÉCOUTE** de tes camarades, de leurs besoins et de leurs idées.



- **PROPOSER DES PROJETS** et les mener jusqu'à leur réalisation.



- **PORTER DES ACTIONS** de communication et de citoyenneté.

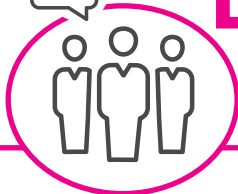
EN TANT QU'ÉLU(E), TU AS AUSSI DES DEVOIRS



- **AGIR** dans l'intérêt commun
- **SAVOIR ÉCOUTER ET RESPECTER** les autres, mettre à profit tes idées et accepter les opinions différentes
- **RÉFLÉCHIR** à des projets en rapport avec les besoins de tes camarades
- **RESTER EN RELATION** avec les autres enfants de ta classe de ton école pour parler des travaux du CME et recueillir leur avis
- **ÊTRE TOUJOURS** présent(e) et ponctuel(le) aux réunions
- **ÊTRE DISPONIBLE** tout au long de ton mandat, sans négliger ton travail scolaire.

“ **LA RICHESSE
& LA DIVERSITÉ**
des projets reposent
sur la qualité du travail
en équipe ”

Conseil Municipal



Les RÉUNIONS

QUAND : Tous les mardis à 18h en alternance entre le secteur Nord (Ecole Marie-Laurencin , Saint Exupéry , Paul Langevin, Victor Hugo 1 et 2, La Pépinière) et le secteur Sud (Charles Péguy, Vert Galant 1 et 2, Charles de Gaulle, Jean Moulin, Lucie Aubrac, Pasteur) de 18h à 19h

OÙ : ALSH Les Fontaines (pour les écoles situées dans le Quartier Nord) ou l'ALSH Vert-Galant, (pour les écoles situées dans le Quartier Sud)

COMMENT : Les animateurs vous enverront le planning des réunions par mail ou par courrier.



Bon à SAVOIR !
Ton mandat dure 2 ans

LEXIQUE

- **DÉMOCRATIE :** système où l'on choisit librement ses représentants.
- **CITOYEN :** habitant d'une ville, d'une cité. Membre d'un État qui jouit des droits civils et politiques garantis par cet État.
- **ÉLU :** personne qui a été choisie par les électeurs, grâce au vote.
- **PARITÉ :** nombre égal de femmes et d'hommes.
- **MANDAT :** mission, charge que l'on confie à quelqu'un pendant une durée déterminée

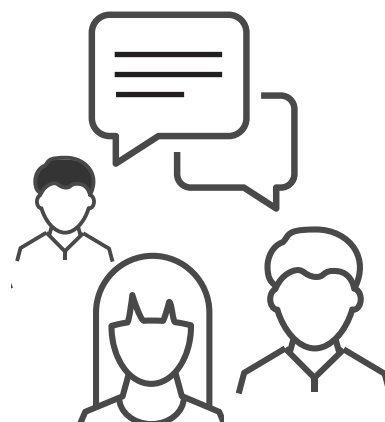
**À toi de
JOUER !**

Notes :

Idées !

Suggestions

Questionnements ?



Plus de RENSEIGNEMENTS :

Tu peux contacter les animateurs du Conseil Municipal des Enfants au service Enfance/Education

Nicolas GONZALEZ

01 41 52 53 00

ngonzalez@ville-villepinte.fr

Adrien KAESEBERG

01 41 52 53 00

akaeseberg@ville-villepinte.fr

Service enfance/éducation

Centre administratif

16/32, avenue Paul-Vaillant-Couturier

93420 Villepinte

01 41 52 53 32

Mairie de Villepinte

Place de l'Hôtel de Ville

93420 Villepinte

01 41 52 53 00

www.ville-villepinte.fr

